



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

établissements

Question écrite n° 115680

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés, sur les cas de regroupement ethnique dans les prisons françaises. En effet, il semblerait d'après certains articles de presse parus ces dernières années, que les dirigeants de ces centres de détention, ont parfois pris l'habitude de réunir des détenus selon leurs origines ou leur couleur de peau, selon les quartiers des prisons. Cette pratique répréhensible est toujours répandue, même involontairement, parfois pour des raisons de proximité ou de facilité dans plusieurs régions françaises. Il serait donc souhaitable de rappeler aux dirigeants de ces prisons les règles nécessaires pour assurer une mixité au sein de ces établissements pénitentiaires à travers le pays. Il est indispensable que ce rappel puisse être effectué périodiquement pour améliorer la situation de ces prisons. Il lui demande de lui indiquer sa position sur cette proposition.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 115680

Rubrique : Système pénitentiaire

Ministère interrogé : Justice et libertés

Ministère attributaire : Justice

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 juillet 2011, page 7986

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)